

Riddes, le 4 septembre 2020

A la rédaction du bulletin
officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO N°36 du 4 septembre 2020

COMMUNE DE RIDDÉS

Demande d'autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Riddes porte à la connaissance du public que M. Christophe Profico, domicilié à Riddes, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	Rue Pré Giroud 6, 1908 Riddes Parcelle N° 81, PPE 8712
Enseigne	Restaurant Pizzeria St-Laurent
Prestations	Offre de mets et de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture	Mardi, mercredi et jeudi 06h00 à minuit Vendredi, samedi et dimanche 06h00 à 01h00
Début de l'activité	Dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

L'administration communale

Riddes, le 4 septembre 2020

Administration communale

Rue du Village 2 – CH-1908 Riddes
administration@riddes.ch – Tél : 027 305 20 23

